



Bruxelles, le 25 juillet 2006.

SITUATION DES SIGNATURES - RATIFICATIONS - ADHESIONS

(au 1^{er} juillet 2006)

Convention douanière relative
au transit international des marchandises
(Convention ITI)

conclue le 7 juin 1971

1. A la date du 30 juin 2006 la Convention n'était pas encore entrée en vigueur.

2. Elle a été signée, sous réserve de ratification, par les pays suivants :

AUTRICHE	1972-06-05
BURUNDI	1971-12-16
ETATS-UNIS	1972-06-05
POLOGNE	1972-06-26
SUISSE	1972-06-08
TCHAD	1972-06-21

3. Elle a reçu l'adhésion des pays suivants :

ALGERIE	1973-07-02
IRAN (Rép. islamique d')	1973-02-16
MAROC	1977-11-17

Par souci d'économie, les documents font l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de s'abstenir d'en demander d'autres.

« Copyright © 2006 Organisation mondiale des douanes. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute demande concernant la traduction, la reproduction ou l'adaptation du présent document doit être adressée à copyright@wcoomd.org ».